



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

CAHIER DES CHARGES D'ELABORATION D'UNE
APPLICATION DE PRODUCTION DE
L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION
DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

I. Contexte et justification

La Commission de l'UEMOA a confié à l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) la réalisation des travaux de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).

Cet indice est calculé depuis 1998 dans les pays de (UEMOA), afin de fournir, dans des délais rapides, des informations fiables aux utilisateurs sur l'évolution des prix à la consommation dans chacun des Etats membres. Mis en œuvre depuis 1996, il est apparu nécessaire d'adapter l'IHPC à l'évolution des économies des Etats membres de l'UEMOA.

Pour la mise en œuvre et le calcul de l'IHPC, un outil logiciel, CHAPO, avait été mis en place en 1996. Il a permis de garantir la pérennité de l'harmonisation entre les IHPC. Du fait des évolutions méthodologiques et technologiques rapides, il est aussi indispensable de disposer d'un nouvel outil.

Pour l'élaboration de cet outil, AFRISTAT recherche un « **expert en assistance à maîtrise d'ouvrage** » pour l'accompagner.

II. Objectifs

L'objectif général du travail est de produire les documents qui permettront (i) à la maîtrise d'œuvre qui sera contractée pour réaliser un logiciel apte à produire le nouvel indice et ouvert aux évolutions méthodologiques et les développements technologiques et (ii) à la maîtrise d'ouvrage (AFRISTAT) de s'assurer que le logiciel répond à ses préoccupations.

D'une manière spécifique, le cahier des charges informatiques pour le développement la nouvelle application de production des IHPC devra:

- traduire fidèlement la méthodologie adoptée pour la production des IHPC, notamment l'organisation de la collecte des données sur le terrain ;
- décrire complètement les procédures de saisie, de contrôle, de validation, de calcul et de diffusion des données ;
- prendre en compte des nouveaux besoins des statisticiens des prix dans un contexte de nouvelle technologie de l'information et des avancées sur le plan des méthodologies des indices des prix à la consommation ;
- proposer les procédures de récupération des anciennes bases de données de prix et celles de sécurisation des bases de données ;
- préciser les aspects non fonctionnels de l'application (performance, migration, installation, administration, mise à jour, etc.).

Par ailleurs, le consultant devra proposer une estimation du coût et un dossier d'appel d'offres pour le développement de l'application ainsi que la définition des conditions de son implantation.

III. Résultats attendus

L'étude doit aboutir aux résultats ci – après :

- un cahier des charges pour le développement d'une nouvelle application informatique est rédigé, comprenant (i) les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles de la nouvelle application ; (ii) la description du nouvel environnement informatique et (iii) les critères d'appréciation de la conformité au cahier des charges ;
- la liste des tâches à réaliser pour développer le nouveau système ainsi qu'une estimation du volume de ces activités, leurs coûts et un chronogramme sont élaborés ;
- les conditions pour le développement et l'implantation de l'application sont étudiées et des recommandations sont formulées
- un dossier d'appel pour l'élaboration de l'application informatique est disponible.

IV. Activités à réaliser

Le consultant aura pour tâches, entre autres :

- de rédiger un cahier des charges, fonctionnel et non fonctionnel, détaillé de la nouvelle application informatique ;
- de rédiger des synthèses préparatoires ;
- de rédiger les recommandations devant guider les choix techniques de la maîtrise d'œuvre ;
- de rédiger le cahier de recette permettant à AFRISTAT de vérifier la conformité du logiciel réalisé ;
- d'estimer le coût de développement et préparer un budget indicatif pour la réalisation du logiciel ;
- de proposer un calendrier de réalisation, sans cependant préjuger de celui propre à la maîtrise d'œuvre ;
- de rédiger le document d'appel d'offres aidant le choix de la maîtrise d'œuvre pour le recrutement d'une société de services informatiques pour le développement proprement dit de l'outil proposé ;
- de participer à l'organisation et à l'animation de l'atelier de validation du cahier des charges ;
- de rédiger le document de synthèse générale.

V. Chronogramme

Les travaux de la consultation pourraient se réaliser selon le projet de calendrier suivant :

- prise de contact au siège d'AFRISTAT à Bamako (Mali) (une semaine) ;
- réunion d'échange avec les experts d'AFRISTAT, UEMOA, BCEAO et les consultants nationaux (examen des rapports des consultants nationaux sur les fonctionnalités du futur logiciel (une semaine) ;
- rédaction du cahier de charges (42 jours, y compris les weekends, soit 30 jours ouvrables) avec des allers retours avec les experts d'AFRISTAT ;
- examen du rapport provisoire par AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA, la BCEAO et les consultants nationaux (15 jours) ;
- séminaire de restitution (avec les experts d'AFRISTAT, UEMOA, BCEAO et les consultants nationaux) (3 jours) ;
- intégration des observations, synthèse des recommandations et finalisation du cahier des charges, budget et calendrier prévisionnels et avis d'appel d'offres, préparation de l'atelier de validation (7 jours) ;
- atelier de validation du cahier des charges informatiques (participants venant de tous les Etats, experts d'AFRISTAT, UEMOA, et BCEAO (7 jours y compris les délais de voyage).

VI. Rapports

Les documents seront communiqués à AFRISTAT au fur et à mesure de leur finalisation :

- 2^{ème} semaine : synthèse préliminaire
- 8^{ème} semaine : cahier des charges fonctionnel détaillé et cahier de recette
- 12^{ème} semaine : budget et calendrier prévisionnels et avis d'appel d'offres.

Les documents seront rédigés en français et une version anglaise sera également fournie pour l'avis d'appel d'offres.

VII. Qualifications

L'expert recherché doit :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique ou Statistique ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 années dont 5 dans des fonctions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en informatique dans le domaine de la statistique ;
- avoir une expérience de la rédaction de cahiers des charges et de cahiers de recette ;
- maîtriser le français et démontrer une bonne pratique de l'anglais.

VIII. Présentation des offres

Les offres sont à soumettre à la Direction Générale d'AFRISTAT, sous pli fermé avec la mention « **Elaboration d'un cahier des charges pour une application informatique de production de l'IHPC** » en 3 exemplaires (1 original + 2 copies), au plus tard le **15 août 2008** à :

**Monsieur le Directeur Général
AFRISTAT
B.P. E1600
Bamako - Mali**

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un curriculum vitae du candidat détaillé indiquant notamment les expériences antérieures en matière d'élaboration de cahier des charges ;
- les coordonnées des personnes ou sociétés de références pouvant attester des capacités du consultant ;
- une offre technique de réalisation du cahier des charges avec une proposition d'un chronogramme d'exécution ;
- une offre financière détaillée pour l'exécution des activités ci-dessus décrites distinguant les éléments fixes des éléments justifiables.